



Le Foyer du Collège

Qu'est-ce que c'est ?

Une association loi 1901 dont chaque famille peut être adhérente et qui est essentielle à la vie du collège ayant pour **but de financer tout ou partie d'activités des collégiens**

Elle est la continuité des Associations de Parents d'Elèves que vous pouvez connaître dans l'enseignement primaire à Brette, Challes ou Parigné.

Les aides financières du foyer ne peuvent perdurer que si la majorité des familles adhère à l'association.

<h3>UN BUREAU</h3>  <p>Composé de parents d'élèves</p>	<h3>DES ADHERENTS</h3>  <p>Elèves et familles qui paient une cotisation annuelle</p>
--	---

RESSOURCES



- Cotisations Facultatives Adhérents
 - Par enfant
 - Ou par Fratrie
- Subventions des communes

Actions Adhérents

- Vente de chocolats
- Vente de brioches
- Photo de Classe
- ...



DEPENSES



- Co-Financement des actions pédagogiques
 - Voyages scolaires
 - Sorties Pédagogiques (Cinéma, Théâtre...)
 - Organisations d'activités
 - Chèques cadeaux Cultura

Achat de matériels pour la cour et le temps périscolaire (Récréation, pause méridienne)

- Ballons
- Jeux
- Livres...



Mais aussi

Des actions à but non lucratif

- Mise à disposition des kits scolaires (pas de bénéfice pour le foyer, juste service rendu aux familles qui le souhaitent)
- Organisation de la boum du collège et de la bourse aux livres en partenariat avec l'équipe pédagogique

Les financements du foyer pour l'année 2022/2023	
Ateliers théâtre, cinéma en anglais (6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème}) – 1700€	Participation à l'échange franco-allemand – 300€
Ateliers jeux mathématiques 5 ^{ème} – 600€	Atelier Breakdance sur la pause méridienne – 500€
Journée à Caen ou Paris 3 ^{ème} – 3800€	Achat matériel divers, ballons... – 200 €
Sortie éco-délégués à la Flèche – 600€	

Apportez vos idées et votre œil neuf en nous rejoignant !

A remplir obligatoirement et à remettre avec le dossier d'inscription ou de réinscription de votre enfant

La cotisation au foyer est facultative et le montant est libre.

Pour information, les familles cotisent généralement à hauteur de 10 € pour 1 enfant, 15 € pour 2 enfants et 20 € pour 3 enfants ou plus

Je soussigné(e) _____ atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Foyer du collège et souhaite que mon/mes enfants :

Adhère(nt) au Foyer

N'adhère(nt) pas au Foyer

Nom de l'élève 1 : _____

Prénom : _____

Niveau Année 2023/2024 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nom de l'élève 2 : _____

Prénom : _____

Niveau Année 2023/2024 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nom de l'élève 3 : _____

Prénom : _____

Niveau Année 2023/2024 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Adresse mail (facultatif) : _____ @ _____

Somme versée : _____ € (espèces ou chèque à établir à l'ordre du Foyer du Collège Louis Cordelet, en précisant au dos le nom et le prénom de l'enfant)

Date :

Signature du responsable :